



MRC DE ROUSSILLON

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le vendredi 10 juillet 2008

Jeter le gazon : une grande source de pollution

Saint-Constant. *Contrairement à ce que l'on pourrait croire, même si le gazon est un résidu vert, le fait de le jeter aux poubelles provoque beaucoup de pollution.*

Lorsque l'on jette le gazon coupé aux poubelles, on pose un geste qui pollue l'air, la terre et l'eau et ce, en plus de produire des gaz qui contribuent au réchauffement de la planète.

Comment tout cela est-il possible? D'abord, lorsque le gazon est envoyé au site d'enfouissement (dépotoir), il se retrouve dans d'énormes tas de déchets. Il se décompose donc dans un milieu non aéré et privé d'oxygène. Lors de cette décomposition en milieu anaérobie, des gaz, principalement du méthane (CH₄) et du dioxyde de carbone (CO₂), sont relâchés dans l'atmosphère. Par contre, ces gaz à effet de serre ne sont pas produits lorsque les rognures de gazon sont laissées au sol. Ces dernières étant alors décomposées par des micro-organismes présents dans le sol. Ce processus naturel respecte le cycle écologique et permet ainsi d'enrichir le sol.

Ensuite, le gazon est composé d'une grande quantité d'eau. Au dépotoir, cette eau se mélange à l'ensemble des déchets présents et se transforme donc en une mixture toxique. Ce lixiviat contaminé, s'il n'est pas capté et traité, pollue ensuite les sols ainsi que les sources d'eau souterraines (nappes phréatiques).

De plus, le gazon est lourd. Lorsqu'on doit le transporter par camions aux sites d'enfouissement, on dépense alors beaucoup de produits pétroliers qui, eux-mêmes, sont très polluants pour l'atmosphère. Rappelons aussi que les sacs à ordures utilisés sont également produits à partir de produits pétroliers.

Pour Katlyn Dubé, agente technique à la MRC de Roussillon, « *il est pour le moins incohérent de remplir des sites d'enfouissement avec des rognures de gazon alors qu'il est si bénéfique pour la pelouse de les laisser sur place. Personne ne veut de dépotoir*

près de chez soi, alors quand on a la chance d'éviter de les remplir et de polluer inutilement, profitons-en! »,

La solution : l'herbicyclage

Comme on l'a vu, il existe une méthode simple pour éviter ces problèmes tout en rendant service à notre pelouse. Il suffit de laisser le gazon coupé sur son terrain! C'est ce qu'on appelle l'herbicyclage. Recyc-Québec, Environnement Canada ainsi qu'une étude américaine indiquent que le gazon coupé comblerait naturellement près du tiers des besoins en engrais d'une pelouse typique (azote, phosphore, potassium). En favorisant le maintien de la vie dans le sol, l'herbicyclage aide à renforcer la pelouse et la rend plus résistante aux maladies. Cette pratique a également l'avantage de fournir un apport d'eau, bénéfique à la pelouse.

En moins de deux jours, le gazon déchiqueté laissé sur place se décompose sans aucune pollution du sol, de l'air ou de l'eau et pénètre complètement dans le sol. Concrètement, la Fédération canadienne des municipalités évalue que la pratique de l'herbicyclage permettrait, pour une résidence moyenne, d'éviter la génération d'environ 10 kg de gaz à effet de serre. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, gardez le gazon à une hauteur d'environ 7 cm en période estivale. De plus, l'utilisation d'une tondeuse avec une lame déchiqueteuse bien affûtée est l'idéal puisque le gazon se décomposera plus rapidement. En résumé, l'herbicyclage nourrit la pelouse tout en évitant à son propriétaire un fastidieux travail de mise en sac. Le meilleur des deux mondes!

Pour plus d'informations, consultez le www.mrcroussillon.qc.ca et cliquez sur l'onglet Matières résiduelles.

- 30 -

Source:

Pierre Tadros

Coordonnateur aux communications
450 638-1221 poste 330

Informations :

Katlyn Dubé

Agente Technique
450 638-1221 poste 332